

Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire

Assemblée mondiale de citoyens

Lille – 2 au 10 décembre 2001

Groupe socio-professionnel **HABITANTS et PRECAIRES**

Le groupe a travaillé sur la Charte des organisations d'habitants et sur la Charte des responsabilités humaines. Il a effectué quelques amendements à la Charte des responsabilités que voici :

1. La recherche de la paix doit comprendre l'établissement de la justice.
2. Pour protéger sa propre dignité, chacun doit lutter pour la liberté et la dignité d'autrui.
3. Dans les décisions concernant les besoins et les priorités du court terme, on doit prévoir et prendre en compte leur impact à long terme et opter pour une attitude de prudence et de précaution.
4. La satisfaction des besoins humains doit être équilibrée avec la préservation de l'environnement naturel.
5. La recherche de la prospérité économique doit intégrer la préoccupation du partage équitable de la richesse; les mécanismes de l'économie doivent être régulés pour être mis au service de la vie et du développement de tous les humains.
6. Le développement matériel, la recherche et l'innovation doivent être placés au service du développement humain et de la préservation de la planète.
7. Dans la recherche d'unité pour faire face aux défis à venir, il faut préserver le potentiel de renouvellement et d'innovation de la diversité culturelle.
8. Les décisions doivent être prises par les premiers concernés afin d'aboutir à un renforcement des individus et des communautés.
9. Nous sommes les habitants du monde et nous voulons être les bâtisseurs du présent et de l'avenir. Nous assumons la responsabilité de participer à la construction d'un monde libre et juste.

Commentaire: les principes ne parlent pas de participation et de responsabilités des citoyens.